

La décentralisation dans les communautés rurales du cercle de Kolondiéba (Mali)

Vérité des urnes et hiérarchisation sociale

Bah Diakité
Socio-linguiste

■ Multipartisme, positionnement des acteurs politiques et fractures sociales

Le cercle de Kolondiéba est *a priori* une société bambara assez conservatrice. Malgré une couverture islamique apparente, le « grand puits blanc », qui a donné son nom à la ville de Kolondiéba, est toujours adoré. Il reçoit en sacrifices des poulets, des moutons et bien d'autres objets sacrificiels les lundis et vendredis. Les droits d'aînesse et de premier occupant demeurent respectés. Voilà pourquoi, sous l'UDPM (Union démocratique du peuple malien), le parti unique jusqu'au renversement du général Moussa Traoré en mars 1991, le choix des candidats était fait selon la volonté des chefs traditionnels. Ce faisant, plusieurs jeunes ainsi que les non-autochtones avaient vu leurs ambitions politiques entravées par les procédures non démocratiques notamment à l'occasion des dernières élections monopartites.

L'avènement du multipartisme ayant offert aux jeunes l'occasion de faire de la politique comme ils l'entendaient, ceux-ci créèrent à Kolondiéba une section politique du parti Adema (Alliance pour la démocratie au Mali) sans en référer aux fondateurs du village, ce qui exaspéra ces derniers. Aussi, refusèrent-ils de venir s'ajouter à une section Adema installée à leur insu par des gens pour la plupart « étrangers », les fonctionnaires notamment. Mais quand ils envoyèrent un des leurs se renseigner à Bamako sur le parti susceptible de remporter les élections présidentielles de 1992, et qu'ils apprirent que la plus forte probabilité était du côté du parti Adema, ce fut la confusion. Fallait-il laisser les choses aux mains de la section de ce parti déjà présente chez eux et sans eux ? Contre cette option capitulatrice, ils créeront à Kolondiéba une section Adema-bis placée sous leur contrôle. Face à cette cohabitation conflictuelle, le comité exécutif de l'Adema accorda sa préférence à cette dernière section plutôt qu'à la première qui avait pourtant pris part au congrès constitutif du dit Parti.

Cette première tendance, déçue par l'attitude du comité exécutif, fondera la branche locale du parti RDP (Rassemblement pour la démocratie et le progrès) qui remportera les deux sièges de députés aux premières élections législatives multipartites (1992) au détriment de l'Adema dans une zone fort peu investie par les partis politiques.

Cette victoire était le fruit de la soif d'un changement qui voulait prendre une couleur autre que l'alignement derrière les alliés traditionnels de l'ancien pouvoir dont l'Adema était paradoxalement devenue le symbole à Kolondiéba sans le savoir. La démocratie était également perçue, dans la conscience populaire, comme un refus de l'ancien, une quête du nouveau. C'était ce que véhiculaient alors les slogans, qui stigmatisaient les rôles régaliens de l'État et magnifiaient une liberté aux contours mal définis.

L'avènement de plusieurs partis sur l'arène politique locale amena pas mal de fractures sociales. En effet, les différences de choix politiques furent automatiquement interprétées comme des inimitiés, des trahisons, un signe de rébellion contre le chef de village, de clan ou de famille. Les débuts de la démocratisa-

tion auront vu ici des ruptures de mariages, des éclatements de familles. Les anciens adversaires y trouvaient prétexte pour ne plus se retrouver ni aux cérémonies de mariages, ni aux cérémonies de funérailles. Ainsi, on dramatisait l'affiliation politique à différents partis.

■ La mise en place des communes rurales dans le cercle

Sensibilisation et messages contradictoires

À Kolondiéba, le projet de démocratisation advient dans un climat de désapprobation générale et de haine des institutions de l'État suite à la corruption et aux abus auxquels se livraient bien des hommes et des femmes qui représentaient l'autorité de l'État monopartiste du général Moussa Traoré : agents des eaux et forêts, de la justice, de la gendarmerie, etc.

La décentralisation dans le cercle a eu le malheur de tomber sur la population comme un plat prêt servi par des gens méconnus d'elle à travers des animateurs d'ONG munis de leurs magnétophones et cassettes ou de troupes théâtrales s'exprimant dans un langage peu accessible aux populations locales. La mise à l'écart de l'administration dans une entreprise d'une telle ampleur n'était point pour lui donner l'importance qui lui sied dans une zone où l'on est habitué à ne prendre au sérieux que « ce que le commandant a dit ».

D'après les populations, chaque acteur avait son message :

- les sensibilisateurs de l'ONG « Helvetas » ont dû insister sur « le retour du pouvoir à la maison », et « le départ du commandant », symbole de l'administration d'État ;
- l'administration a insisté sur sa présence même après la décentralisation pour encadrer, mieux former les nouvelles autorités.

Elle a également insisté sur le paiement des impôts et cotisations sans lesquels la commune ne saurait se développer ;

– les politiciens quant à eux, étaient obligés de s’allier les leaders d’opinion et de jouer sur les regroupements autour de leurs partis, regroupements de villages que la plupart d’entre eux promettaient d’aider à s’ériger en communes.

Le Glem (Groupe local d’étude et de mobilisation) dirigé par un jeune diplômé sans emploi et sans expérience, cherchant visible-ment une place dans les instances du parti au pouvoir dont il sera d’ailleurs deux ans plus tard le secrétaire général de section à la place de celui devenu député, semblait taillé à la mesure des ambi-tions du parti au pouvoir.

Les regroupements en communes

Il est clair que l’idée du « retour du pouvoir à la maison », dans un milieu où les anciennes familles régnaient et les anciens pôles d’exercice du pouvoir (chefs-lieux de cantons) sont pour la plupart marginalisés depuis l’indépendance, ne pouvait pas tomber dans des oreilles de sourds. Ces descendants de familles régnaient d’hier voyaient « leur pouvoir » leur revenir. L’idée de reconquête et de suprématie avait prévalu dans les esprits.

Les administrés d’hier par telle ou telle capitale cantonale se sou-venant des exactions subies par leurs pères surtout au moment des durs travaux forcés du temps colonial ne voulaient plus à l’heure de la gouvernance démocratique se soumettre à leurs anciens maîtres. Le contenu électif du processus comme la vitalité économique des communes naissantes étaient occultés.

La commune de Ngolodiana

Le Ngolodiana, né dans des conditions très obscures au mépris de toutes les procédures réglementaires prévues, est une commune à problèmes. En effet, un seul individu aurait signé, en lieu et place des notables (décideurs) d’un certain nombre de villages (12), sans

leur accord, puisqu'ils n'avaient pas pu s'entendre sur l'idée même de se constituer en une commune autour d'un village précis. La commune ainsi forgée a reçu le nom de Ngolodiana avec pour siège Toutiala. La création du Ngolodiana est attribuée au parti Adema alors au pouvoir et dont les militants voient la main des députés RDP derrière un cas analogue : l'érection de Mena en commune.

Le chef-lieu est contesté non seulement par le chef coutumier du Ngolodiana, mais aussi par les chefs de 8 villages sur les 12 qui forment la commune. Le transfert du siège de Toutiala à Niamou conformément aux vœux du chef coutumier reste le problème le plus crucial. Cela fut et reste le cheval de bataille au Ngolodiana et les partis se positionneront par rapport à cette hypothèse lors des élections communales du 2 mai 1999.

Tout cela n'a rien d'étonnant en regard de l'histoire de cette contrée. En effet, le canton du Ngolodiana aurait été partagé, à un moment donné, entre ses deux voisins par le colonisateur pour cause de dissensions internes. Et le vieux canton avait voulu profiter de la décentralisation pour se reconstituer en commune dans ses frontières historiques. Mais ceci restera un rêve lointain, les héritiers de Ngolodian Coulibaly (les habitants du Ngolodiana) n'étant pas parvenus à s'entendre sur un siège consensuel pour leur commune.

La commune de Kolondiéba

Contrairement à beaucoup d'autres, la commune de Kolondiéba n'a pas connu de difficultés liées à sa naissance grâce à sa qualité de chef-lieu de cercle et de premier pôle de développement économique, social et culturel de son chef-lieu, la ville de Kolondiéba. Au contraire, en plus d'une grande partie de l'ex-canton du Tiendougou, elle a attiré à elle une bonne partie des anciens cantons limitrophes du Shondougou, du Foulala, et du Gwantiédougou. Cet attrait d'entités multiformes avec toutes leurs attentes, voilà un fond délicat à gérer par la plus grande commune de la région de Sikasso avec ses 57 villages au moment des élections communales.

Des élections communales

Commune de Kolondiéba

Les erreurs de l'Adema

La commune de Kolondiéba est le centre d'une effervescence politique sans commune mesure dans le cercle. La ville de Kolondiéba est le point de départ de la plupart des formations politiques en quête de suffrages. La commune a enregistré les candidatures de sept partis politiques après le retrait des partis membres du Coppo (Collectif des partis politiques de l'opposition). Ces sept partis avaient présenté 144 candidats pour conquérir les 23 sièges du conseil communal. La lutte était d'autant plus ardue que la commune comptait 57 villages. Aucun de ces villages n'avait l'intention de n'être qu'un simple figurant votant pour les autres.

L'Adema, avec sa victoire aux législatives de 1997, avait pris sa revanche sur le RDP qui les avait emportées en 1992. Cette victoire permettait au parti Adema d'envisager des lendemains politiques meilleurs en toute sérénité, surtout à l'approche des élections communales boycottées par la plupart des partis politiques de l'opposition, toutes choses qui venaient renforcer ses chances. Mais ce parti ne saura point profiter de ces atouts. Il commit quatre erreurs.

La première concerne l'élaboration de la liste de candidatures Adema aux élections communales. En effet, comptant toujours sur le poids des familles fondatrices et de leurs liens intra et intervillages, l'Adema, au cours d'une réunion des chefs des villages de la commune ou leurs représentants, dressera sa liste des conseillers dans le vestibule du chef de village de Kolondiéba. Sur les candidats aux 23 sièges de conseillers communaux à pourvoir, 16 seront de la ville de Kolondiéba alors que les 56 autres villages de la commune devraient se répartir les 7 sièges restants ! Cette répartition, fort peu proportionnelle, confirme, s'il en était besoin, l'esprit accapareur de Kolondiéba ville au détriment des autres villages de la commune et explique la frustration dans leur rang et la rupture de leur solidarité autour du parti au pouvoir.

La deuxième concerne une obscure affaire de « pagnes » qui finira par ternir l'image de l'Adema. En effet, lors des législatives de 1997, des milliers de pauvres femmes avaient donné leurs suffrages à l'Adema contre une promesse de livraison de « pagnes Adema » à un prix forfaitaire de 500 F CFA l'unité après les élections. Or, deux ans plus tard, en 1999, à la veille des communales, ces femmes attendaient encore : les plus optimistes espéraient entrer en possession de leurs pagnes ; les plus pessimistes espéraient au moins récupérer les sommes d'argent versées en guise d'acompte. Toutes les victimes de cette escroquerie voteront contre l'Adema.

Une troisième erreur fatale à l'Adema et qui profitera à ses adversaires politiques fut sa négligence face à la gestion de l'affaire des chasseurs de Kolondiéba. Les responsables de la puissante association locale des chasseurs ont été incarcérés à la prison de Sikasso entre 1998 et 2001 sous le coup d'une inculpation « d'enlèvement et de séquestration du juge de Kolondiéba ». En effet, ce dernier aurait libéré sans jugement un voleur de bétail arrêté et remis à lui par cette association, ce qu'on ne lui pardonna pas. Le silence des responsables du parti au pouvoir face à ce problème qui touche des hommes considérés à juste titre, plus que l'État, comme garants de la sécurité des personnes et de leurs biens, s'est avéré intolérable et impardonnable.

Une quatrième erreur de l'Adema sera la négligence manifeste de ses élus locaux face au problème crucial de la ville : le problème d'eau dans une ville où les femmes passaient des nuits blanches autour des puits dans l'espoir de trouver quelques seaux d'eau pour leurs familles.

Face à tant d'erreurs et de faiblesses et dans un contexte de multipartisme, la brèche était ainsi faite par où pouvaient s'engouffrer d'autres partis. Et la CDS (Convention démocrate socialiste) en tirera le meilleur profit.

Le poids du vote féminin et le triomphe de la CDS

La CDS fut le dernier venu des partis politiques dans le cercle de Kolondiéba à la veille des élections communales de 1999. Pourtant, ce parti créera la surprise sur plusieurs plans. L'Adema, qui avait triomphalement remporté les élections législatives et présidentielles

de 1997 dans le cercle de Kolondiéba (avec le plus haut score sur le territoire national – près de 95 % de votes), semblait avoir profondément dormi sur ses lauriers. Ainsi, fort du soutien des chefs traditionnels, il se croyait imbattable. Les résultats des urnes lors des élections communales prouveront le contraire, en infligeant une déroute programmée au parti de l'abeille face à la CDS.

L'Adema avait déçu les populations et certains de ses militants de plusieurs points de vue, surtout en négligeant ce besoin crucial de la ville en eau potable.

Comme joker électoral, la CDS offrira l'eau à la ville grâce à un petit moteur de 300 000 F CFA. Ce faisant, il gagna la sympathie et les suffrages de la majorité des femmes libérées des pénibles corvées d'eau. Il est intéressant de constater que grâce à l'action combinée des ONG partenaires du cercle, la ville de Kolondiéba et le cercle du même nom connaissent une vie associative féminine très active.

Il est à souligner que la plupart de ces associations féminines, malgré leur enracinement local, sont dirigées par des fonctionnaires hommes ou femmes sachant lire et écrire, influençant du même coup l'orientation de ces associations vers des objectifs plus progressistes.

Une autre coalition prendra fait et cause pour la CDS : il s'agit d'une fraction de militants Adema déçus et d'autres militants indécis du Coppo qui avaient suivi en 1997 les consignes d'abstention, sans doute à l'origine de la victoire de l'Adema. Cette coalition votera CDS.

La CDS s'était fait le porte-parole des aspirations profondes de ces populations vivant dans un dénuement indescriptible, en particulier celles des femmes. Elle avait bâti ses stratégies électorales autour d'hommes et de femmes ordinaires qui sont des commerçants, des mécaniciens, des chauffeurs, des tailleurs, des paysans pilotes. Bref, il s'agit de toutes ces catégories socioprofessionnelles autour desquelles gravitent une masse de « clients » ou de semblables qui constitue une réserve de voix.

À la lumière de ces faits, le triomphe de la liste CDS aux élections communales du 2 mai 1999 dans la commune de Kolondiéba, nonobstant la présence d'un forgeron en tête de liste, aura tout à fait procédé de la même logique que la victoire du RDP des « étrangers » face à l'Adema des « fondateurs du village » aux législatives

de 1992, car dans un cas comme dans l'autre, c'est la coalition des exclus d'hier qui a eu raison des dépositaires traditionnels et « légittimes » du pouvoir.

Avec 11 élus (il en fallait 12), la CDS n'avait pas le nombre de conseillers suffisant pour conquérir le poste de maire. Le Parena, avec 3 élus, sera son allié. Il siègera au bureau communal aux côtés de la CDS, comme 2^e adjoint au maire. Ce poste est la récompense faite à ce parti par la CDS, suite à son refus de s'allier avec les adversaires de la CDS, décidés à lui enlever le poste de maire. Il s'agissait d'une stratégie visant à priver la CDS d'une majorité absolue malgré ses onze élus. Pour ce faire, il fallait une coalition RND-Adema-Parena. Celle-ci devrait doter la commune d'un maire Adema conformément aux vœux de l'Adema et des notabilités traditionnelles. Cette alliance ne devint jamais réalité.

Le jeu démocratique à Kolondiéba, en propulsant un homme de caste (forgeron) à la tête de la commune, avait faussé la stratégie de conservation ou de contrôle du pouvoir par les notabilités de la ville, en complicité avec la direction politique de l'Adema. Si plusieurs acteurs peuvent revendiquer une part de contribution à cet événement historique, les femmes sont sans équivoque en tête des forces sociales qui bouleversèrent les plans Adema.

Biographie du maire

Le maire des 57 villages de la commune rurale de Kolondiéba, Monsieur Hamidou Fane est originaire de la grande famille de forgerons Fane de Kolondiéba où il est né en 1946. Il fit ses études primaires à Bougouni, à 80 km au nord-ouest, en même temps que les actuels députés CDS de cette ville. Tout cela aura contribué à son inscription en tête de la liste de ce parti à Kolondiéba. Mais la raison principale qui l'amena à quitter l'Adema dont il était un militant fondateur, réside dans le fait de n'avoir pas été retenu sur la liste de candidatures de ce parti aux communales de 1999 à cause de son appartenance de caste. Car de l'expérience politique il en a à revendre depuis 1963 où il a entamé sa carrière d'enseignant ; et surtout après ses quinze ans de séjour dans le cercle de Kolondiéba dont neuf passés en détachement comme secrétaire politique du parti unique d'alors qu'était l'UDPM du général Moussa Traoré. L'apparition de la CDS lui sera donc salutaire à la veille des com-

munales, et alors qu'il se sentait trahi par les siens. « Et la chance fit le reste », selon ses propres termes.

*Commune du Ngolodiana :
quand la mésentente des « autochtones »
profite aux « arrivants »*

Nous avons déjà parlé des dissensions historiques ayant opposé depuis de longue date les descendants de Ngolodian Coulibaly. Force est de constater que ces mésententes persistent jusqu'à présent entre les descendants de Ngolodian Coulibaly des terroirs du Sadiola et ceux du Sassila. Cette situation a été favorablement exploitée par les Cisse ces « corps étrangers » attachés au règlement des conflits et autres problèmes sociaux tant entre ces deux entités qu'au sein de chacune d'elles. Et c'est ce qui expliquerait la présence d'un des leurs aujourd'hui à la tête de cette commune au détriment des premiers occupants.

En effet, l'Adema, sur qui beaucoup renvoient la responsabilité de la naissance illégale de la commune du Ngolodiana, régnait là et toute seule jusqu'à peu de temps avant les élections législatives à cause de sa stratégie d'exclusion d'un leader politique qu'elle avait d'abord et par crainte affilié à sa liste dite « consensuelle » suite au refus du parti de ce dernier (le RDP première version) de prendre part aux élections communales. Ce politicien, célèbre et redouté aux temps de l'UDPM, avait ainsi été coopté par l'Adema sur sa liste avant de l'en exclure peu de temps avant les élections, dans l'espoir que ce dernier ne pourrait plus rien faire de grave contre elle. Mais c'était sans compter avec le talent et l'audience de l'homme qui se présentera en tête d'une liste CDS qui raflera 7 des 11 sièges de la commune dont il deviendra le maire. Fort de sa majorité et du soutien du plus grand nombre de villages favorables au transfert de siège de Toutiala à Niamou (dont 8 figureront sur sa liste de candidature) et avec la bénédiction du chef coutumier, il mettra en place un bureau communal entièrement CDS.

L'on ne saurait, là encore, écarter totalement le rôle des femmes dans ce revers Adema. La femme du maire élu est la secrétaire générale de l'unique association féminine de la jeune commune rurale du Ngolodiana.

En définitive, si les communes de Kolondiéba et du Ngolodiana n'ont rien de commun dans le processus de constitution en communes, force est de reconnaître que le processus électoral les a toutes deux dotées de maires que les logiques traditionnelles de dévolution du pouvoir excluaient d'emblée de toute gouvernance locale. Il serait incomplet de ne pas ajouter à cela que les deux maires sont du même parti, ce parti qui a grandement misé sur l'électorat féminin et n'en a nulle part été déçu.

De la gestion communale dans la commune rurale de Kolondiéba

Les résultats des élections communales à Kolondiéba auguraient de sérieuses difficultés dans le travail de la mairie avec l'élection d'un homme de caste à la tête de cette institution au grand dam des notables et surtout des familles fondatrices. Ces mots du maire en disent long sur ses débuts difficiles et ses problèmes avec ces derniers :

« Ils ont jugé que j'étais un homme de caste, un forgeron qui ne devrait pas les diriger car d'après la coutume, les forgerons sont soumis à leur autorité. Parmi les conseillers, il n'y avait pas d'autre forgeron. Ce problème s'est posé après mon élection. Les vieux n'arrivaient pas à supporter le coup. Il a fallu l'intervention des intellectuels (autorités administratives et association des ressortissants du milieu) et en fin de compte ils ont été convaincus et ils m'ont accepté. On leur a montré qu'il y a des griots et forgerons ministres, gouverneurs et commandants de cercle au Mali et même des présidents dans d'autres pays qui sont griots et qui dirigent bien le pays. On a insisté sur le rôle du maire qu'ils ignoraient, celui de serviteur de la collectivité et non son commandeur. Ils ont accepté ces propos et j'ai été accepté... ». Malgré des débuts difficiles, la collaboration entre le maire et les autorités traditionnelles a trouvé ses formes de compromis. La mise à l'écart de l'Adema

du bureau communal n'a point entaché les bons rapports de collaboration au sein du conseil communal où le travail reste assez collégial après une répartition plutôt équilibrée des conseillers entre les différentes commissions de travail. Il reste vrai que faute de moyens matériels et financiers, les commissions restent encore peu fonctionnelles.

Les différents protagonistes tant à Kolondiéba que dans la plupart des communes du Cercle semblent avoir vite fait de passer l'éponge sur bien des antagonismes au profit des intérêts supérieurs de leur commune. Les émissions hebdomadaires du PAD (Programme d'appui à la décentralisation) de l'ONG suisse *Helvetas* à la radio rurale « *Benso* » de Kolondiéba ne sont pas étrangères à ce climat. L'engagement d'un partenaire technique et financier comme *Save the children/USA* contribue à travers son Programme de gouvernance démocratique exécuté par l'ONG *Ceprocid* à renforcer les capacités des comités de gestion des Organisations communautaires (OC) par des formations à leur intention comme à celle des élus communaux.

Les formations du Programme « Gouvernance démocratique » se font en français et en bambara et portent sur les droits et devoirs du citoyen ; la structure du bureau d'une Organisation communautaire ; les conditions d'alternance ; comment tenir un PV de réunion ; comment élaborer un budget ; l'amélioration des ressources... Un des objectifs essentiels du Programme est l'organisation de façon démocratique et pérenne des Organisations communautaires contrairement à leur gestion classique à caractère clanique ou souvent familial (les Associations villageoises ou AV, notamment). Le Programme est sous-tendu par un « Volet alphabétisation » accordant la priorité aux comités de gestion des Organisations communautaires. Il y a un agent formateur basé à Kolondiéba de même que dans chaque commune du Cercle.

Grâce au partenariat tissé entre la commune, l'État et les partenaires techniques et financiers sur un fond social de plus en plus apaisé, la commune de Kolondiéba à l'instar de la plupart de celles de ce cercle est en passe de servir d'exemple d'une gestion consensuelle intéressante à plus d'un titre : le symbole d'un renouveau démocratique et social où les critères d'autochtones, d'étrangers, de caste, d'âge ou de sexe perdent de leur importance.

De la gestion communale au Ngolodiana

Le maire de NGolodiana et son bureau communal sont en bon rapport avec les autorités traditionnelles dans leur grande majorité. Leur principale préoccupation tourne autour de la question d'un transfert de siège de Toutiala à Niamou souhaité par la majorité de la population contre la loi portant création des communes. Leur autorité de tutelle estime que le maire doit attendre les résultats de sa demande de transfert de siège afin de se conformer à la loi en vigueur. Mais une soumission à une telle loi constituerait une capitulation du maire aux yeux des autorités traditionnelles, d'où son déménagement quasi permanent à Kolondiéba, le reste du bureau communal travaillant à Toutiala, le siège contesté. Il faut reconnaître que le maire et son bureau entretiennent des liens tendus avec les conseillers Adema dont les initiatives sont toujours bloquées par la majorité absolue. L'administration de tutelle le trouve certes « têtue » mais fonceur et capable de transformer sa commune. Il a déjà élaboré son plan de développement communal pour les cinq prochaines années de même que beaucoup de projets de développement avec des bureaux d'études. Il encourage la naissance et les activités des associations et des ONG dans sa commune. Ses partenaires les plus actifs sont *Save the children/(USA) et Helvetas/Suisse*.

Un appui financier obtenu pour la construction de la mairie était en passe d'être perdu par la commune, le maire attendant toujours une réponse à sa demande de transfert de siège à Niamou. En attendant, le maire lui-même vit à Kolondiéba, le secrétaire général et le régisseur s'occupant des problèmes de la mairie à Toutiala, siège officiel.

Les 12 villages de la commune réunis sont moins peuplés que la ville de Kolondiéba et l'impôt ne fait en tout que 1 600 000 F CFA ! Selon le maire, une somme dérisoire pour la commune la moins pourvue en infrastructures, l'une des plus enclavées et à l'agriculture la moins mécanisée de tout le cercle. La viabilité de la commune n'est pas assurée.

Le maire du Ngolodiana, dans l'attente des résultats de sa demande de transfert de siège, pour ménager les susceptibilités, tente de répartir équitablement les infrastructures entre les deux villes prétendant au siège communal. Ainsi, au lieu de construire une mairie, il s'est lancé dans la construction d'un marché à Niamou (siège souhaité) et d'un pont, laissant ses services à Toutiala (siège contesté).

Conclusion

Les bureaux communaux issus des élections communales au Ngolodiana et dans la commune de Kolondiéba sont l'inattendue émanation des urnes, mais aussi la conséquence des rivalités entre villages et, dans les villages, entre « autochtones » et « étrangers ». Les problèmes de castes n'y sont pas étrangers.

Néanmoins, il est intéressant de constater, le temps et les projets de sensibilisation aidant, l'émergence d'acteurs de plus en plus conscients des enjeux de la décentralisation mal perçus au départ, les femmes, les jeunes, tous regroupés en associations défendant leur promotion socio-économique, nonobstant les appartenances de caste, d'âge ou de sexe.

Les enjeux sont de plus en plus perçus par les associations villageoises, les jeunes diplômés sans emploi, à qui les politiques de gouvernance et de développement décentralisées promettent plus de facilité d'insertion dans un emploi et de chance de se faire élire chez eux.

La convergence de plus en plus visible des intérêts de la plupart de ces acteurs est un gage certain de recomposition des arènes politiques locales au grand dam des acteurs politiques traditionnels, habitués à voir dans la jeunesse et les femmes un bétail électoral suivant un chemin balisé de longue date.

Diakité B. (2006)

La décentralisation dans les communautés rurales du cercle de Kolondiéba (Mali) : vérité des urnes et hiérarchisation sociale

In : Fay Claude (ed.), Koné Y.F. (ed.), Quiminal C. (ed.)
Décentralisation et pouvoirs en Afrique : en contrepoint, modèles territoriaux français. Paris (FRA) ; Bamako : IRD ; ISH, 165-178

(Colloques et Séminaires). Pouvoirs et Décentralisations en Afrique et en Europe : Colloque International, Bamako (MLI), 2002/11/11-13. ISBN 2-7099-1607-X